

## SEA BOOK FORMATION AU PERMIS COTIER

### Pièces à joindre au dossier :

Merci de nous faire parvenir, **au plus tard, 10 jours avant l'examen:**

- La fiche d'inscription au centre de formation.
- La demande d'inscription à une option de base du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, complétée
- Le certificat d'aptitude physique, complété par un médecin.
- 2 timbres fiscaux dématérialisés (38€ et 70€)
- Une copie de votre pièce d'identité (le permis de conduire n'étant pas considéré comme pièce d'identité)
- 1 photo d'identité Officielle en couleur (photo conforme : pièce d'identité, passeport... pas de photo d'école).

### FORMATION THEORIQUE :

Cette formation est dense et intense, veillez à bien réviser votre code Vagnon avant le début de la formation. Vous pouvez également vous exercer sur internet.

Lieu de rendez-vous : Bâtiment N° 5, ZA de Kerran à Saint Philibert (route de Locmariaquer).

Il est indiqué sur le bâtiment : « Parc de Kerran » « Permis Bateau » « Bleu rivage ».

- Jours 1 et 2 : 8h30 / 12h30.

### L'EXAMEN :

Vous passerez l'examen le 3<sup>ème</sup> jour, à Auray ou Lorient.

**Convocation :** Les horaires précis ne sont connus que le jeudi précédent la formation. Cette information vous est transmise par votre formateur. **Se munir d'une pièce d'identité.**

### FORMATION PRATIQUE :

Lieu de rendez-vous : 35 cours des Quais, La Trinité sur Mer.

La sortie en bateau dure une 1/2 journée, au départ de la Trinité sur Mer. La date peut être modifiée en fonction des conditions météo. Cette sortie représente votre formation et validation de la pratique.

**Le matin départ 8h30. L'après midi départ 14h00.**

La convocation peut-être à partir du jeudi précédent la formation jusqu'au 3<sup>e</sup> jours de formation.

**Tenue à prévoir :** En fonction des conditions météo, une tenue chaude, veste et pantalon de ciré, bottes. Mais aussi bouteille d'eau et crème solaire.

**De principe, en mer, mieux vaut prévoir plus !**

Pour toutes questions avant la formation merci de contacter le bureau : 02 97 30 10 80.

### IMPORTANT :

- **REVISER LE CODE VAGNON AVANT LA FORMATION**
- **SE MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE POUR L'EXAMEN**

### DATES PERMIS 2020 :

- 25-26-27 janvier
- 15-16-17 février
- 21-22-23 mars
- 04-05-06 avril
- 25-26-27 avril
- 09-10-11 mai
- 20-21-22 juin
- 04-05-06 juillet
- 25-26-27 juillet
- 29-30-31 juillet
- 05-06-07 aout
- 08-09-10 aout
- 15-16-17 aout
- 22-23-24 aout
- 26-27-28 septembre
- 24-25-26 octobre
- 21-22-23 novembre